



Syndicat **Unitaire** des **Personnels** des **Administrations Parisiennes**

50 avenue Daumesnil 75012 Paris / tel 01 44 68 13 75 / mail: syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Un préavis de grève à disposition, Un préavis pour se mobiliser collectivement

Information aux personnels de la Ville de Paris et des autres administrations parisiennes (CASVP, Paris-Musées...)

Le contexte d'instabilité, de montée de l'autoritarisme (y compris à la Ville), de la souffrance au travail et d'attaques contre les services publics amènent le SUPAP-FSU à déposer un préavis de grève couvrant les personnels de la Ville et des autres administrations parisiennes pour l'année civile en cours.

Généralement nous déposons des préavis de grève ponctuels qui obligent l'administration à recevoir les syndicalistes et des représentant.es des personnels concernés et qui permettent de préparer collectivement la mobilisation.

Cependant le dépôt d'un préavis de grève est soumis à un délai de près d'une semaine pour être effectif. Ce délai ne permet pas toujours de répondre à l'urgence de se mobiliser (comme dans le secteur privé où il n'y a pas de préavis), il est parfois un frein à la mobilisation collective.

Nous décidons donc de déposer un préavis long afin de permettre à des équipes de se mobiliser collectivement et quasi immédiatement.

Si vous faites partie d'un collectif de travail qui souhaite se mobiliser, contactez-nous pour qu'on fasse le point ensemble !

SUPAP-FSU : 01 44 68 13 75 ou syndicat-supap-fsu@paris.fr